

Une gouvernance équitable et inclusive au sein de la Coalition mondiale contre la peine de mort

Termes de référence de la mission de conseil

Date limite de réception des offres : **Mercredi 23 octobre 2026, avant la fin de la journée de travail**

Veuillez envoyer votre offre technique et financière à recrutement@worldcoalition.org en indiquant dans l'objet du message : « **Candidature – Consultation sur la gouvernance de la WCADP** »

1. Contexte

1.1. À propos de la Coalition mondiale contre la peine de mort

La Coalition mondiale contre la peine de mort (Coalition mondiale) a été fondée le 13 mai 2002 à Rome à la suite des engagements adoptés lors du premier Congrès mondial contre la peine de mort qui s'est tenu à Strasbourg en 2001. Initialement créée par 19 organisations principalement basées en Europe, la Coalition mondiale s'est développée pour devenir un réseau mondial comptant 210 organisations membres, parmi lesquelles des ONG, des barreaux, des autorités locales et des syndicats. Sa mission est de renforcer la dimension internationale de la lutte contre la peine de mort et d'œuvrer en faveur de son abolition universelle, tout en soutenant les efforts visant à réduire le recours à la peine capitale comme étape vers son abolition là où elle reste en vigueur.

La Coalition mondiale opère à l'échelle mondiale, avec des membres en Afrique, dans les Amériques, dans les Caraïbes, en Asie, en Europe, en Océanie et dans la région SWANA. Son Secrétariat, basé à Paris, en France, coordonne les opérations quotidiennes et les relations avec les membres et les partenaires. Le Secrétariat se compose actuellement de cinq membres du personnel et de deux stagiaires issus de divers horizons professionnels, nationaux et culturels, travaillant dans les domaines de la gouvernance, du plaidoyer, des campagnes, des finances, de la coordination des membres et de la gestion du Consortium.

La gouvernance de la Coalition mondiale est régie par ses statuts et ses documents constitutifs. Les membres se réunissent tous les deux ans en Assemblée générale pour élire les organes de gouvernance, adopter des orientations stratégiques et discuter des priorités organisationnelles. Un comité de pilotage de 25 membres supervise la gouvernance et la mise en œuvre des politiques, avec une représentation de multiples régions et organisations, y compris des membres basés dans des pays où la peine de mort est maintenue ou travaillant dans des contextes d'exil. La Coalition mondiale intègre les principes d'égalité des genres, de diversité, d'équité et d'inclusion dans sa gouvernance et ses opérations, notamment par l'adoption d'une politique et d'un plan d'action en matière de genre, d'inclusion, de diversité et d'équité en 2025. Ses activités sont financées principalement par des subventions institutionnelles publiques, complétées par des financements privés et les cotisations des membres.

1.2. Contexte de la mission de conseil

La Coalition mondiale réévalue actuellement ses structures de gouvernance et ses pratiques organisationnelles afin d'identifier les obstacles à une participation équitable et à l'accès aux espaces de prise de décision. Dans le cadre de ce processus, la Coalition mondiale cherche à examiner et à remédier aux inégalités structurelles et aux dynamiques postcoloniales qui pourraient continuer à façonner son fonctionnement. L'organisation s'engage à renforcer des pratiques de gouvernance décentralisées, inclusives, antiracistes, respectueuses de l'égalité de genre et démocratiques qui reflètent mieux la diversité de ses membres, en particulier les organisations basées dans des pays où la peine de mort est maintenue et dans les pays du Sud.

Au cours des vingt dernières années, la Coalition mondiale est passée d'un petit réseau centré sur l'Europe, coordonnant des campagnes mondiales de plaidoyer, à une coalition internationale diversifiée mettant en œuvre des initiatives thématiques, régionales et en consortium. Parallèlement à son plaidoyer abolitionniste de longue date, la Coalition mondiale mène désormais des programmes

sur des questions telles que le genre et la peine de mort, ainsi que des initiatives régionales dans diverses régions. En 2022, la Coalition mondiale a adopté son Plan stratégique 2023-2027, qui comprend un engagement spécifique en faveur de la « bonne gouvernance et du partage du pouvoir ». Cela a conduit à la création d'un groupe de travail sur la gouvernance et le partage du pouvoir chargé d'examiner les structures de gouvernance, de réviser les documents institutionnels et de soutenir la réflexion sur les partenariats équitables, la représentation et la culture organisationnelle.

L'évolution du rôle de la Coalition mondiale en tant qu'acteur de redistribution des subventions a également introduit de nouveaux défis en matière de gouvernance et de relations au sein du réseau. Grâce à plusieurs subventions internationales, notamment la coordination d'un [consortium mondial](#) financé par l'UE, la Coalition mondiale redistribue désormais une part importante de son financement aux organisations membres dans le cadre de son engagement en faveur de la localisation et du partage équitable des ressources. Si cela reflète un engagement institutionnel fort, cela a également généré de nouvelles dynamiques de pouvoir et des tensions liées au financement, à la représentation, à la confiance et aux perceptions de légitimité au sein du réseau. Cette mission de consultance aidera donc la Coalition mondiale à mener un diagnostic participatif de ces dynamiques, à identifier les obstacles structurels, procéduraux et relationnels à une gouvernance équitable, et à formuler des recommandations pour éclairer les réformes futures et le Plan stratégique 2028-2032.

1.3. Justification de la mission de conseil

La Coalition mondiale recherche un soutien de consultant-es externes pour mener une évaluation indépendante, participative et éclairée sur le plan politique de ses structures de gouvernance et de ses dynamiques de pouvoir. Compte tenu de la complexité et de la sensibilité des enjeux en cause — notamment la participation inéquitable, les déséquilibres de pouvoir Nord/Sud, la représentation et les implications évolutives du rôle de redistribution des fonds de la Coalition mondiale —, un accompagnement externe est nécessaire pour apporter à la fois une distance et une expertise méthodologique. La mission de consultance devra non seulement soutenir le diagnostic institutionnel, mais aussi faciliter la réflexion collective et la co-construction de recommandations pratiques et applicables visant à renforcer la gouvernance équitable, la confiance, la responsabilité et l'alignement au sein du réseau.

Une attention particulière sera accordée à la compréhension du fonctionnement des dynamiques de pouvoir formelles et informelles au sein de la Coalition mondiale, y compris la manière dont les relations de financement, la légitimité institutionnelle, la langue, l'accès à l'information et les structures organisationnelles historiques peuvent influencer la participation et la prise de décision.

La prise en charge collective et l'autogestion du « care » devraient être intégrées en tant que principes transversaux tout au long du processus de consultation. Les discussions relatives au pouvoir, au racisme, aux héritages coloniaux, à la discrimination, aux privilèges et à l'exclusion peuvent être politiquement et émotionnellement sensibles, en particulier pour les personnes et les groupes directement touchés par les inégalités systémiques et la répression. La méthodologie de la consultation devrait donc adopter des approches tenant compte des traumatismes, sensibles aux conflits et non punitives, qui créent les conditions d'un dialogue respectueux, d'une réflexion critique et d'un apprentissage collectif. Le processus doit viser à favoriser des espaces où tous les participant-es peuvent exprimer leur désaccord, partager leurs expériences, remettre en question les pratiques institutionnelles et s'engager de manière constructive sans crainte de stigmatisation ou de préjudice.

2. Objectifs de la consultation

2.1 Objectif général

L'objectif général de ce projet est de renforcer la Coalition mondiale contre la peine de mort en promouvant des pratiques de gouvernance plus décentralisées, inclusives, antiracistes, respectueuses de l'égalité de genre et démocratiques au sein de son réseau, conformément aux engagements énoncés dans son Plan stratégique 2023-2027 en matière de gouvernance et de partage du pouvoir. À travers un processus participatif et réflexif examinant les inégalités structurelles, les dynamiques Nord/Sud et les obstacles à une participation équitable, le projet vise à soutenir des processus décisionnels plus transparents et responsables et à renforcer la participation significative des membres, en particulier ceux basés dans des pays où la peine de mort est en vigueur et dans des contextes historiquement sous-représentés.

2.2 Objectifs spécifiques

L'objectif spécifique de ce projet est d'aider la Coalition mondiale à identifier et à analyser collectivement les obstacles structurels, procéduraux et relationnels qui entravent une participation équitable et un partage du pouvoir au sein de son réseau. À travers un processus participatif et réflexif impliquant les organes de gouvernance, le personnel du Secrétariat et les membres, qu'ils soient ou non impliqués dans les espaces de gouvernance, le projet examinera les dynamiques de pouvoir existantes, les lacunes en matière de représentation, les tensions liées au financement et les pratiques institutionnelles — y compris celles liées aux héritages coloniaux et aux inégalités Nord/Sud — afin d'élaborer des recommandations pratiques et des mesures de renforcement de la gouvernance qui éclaireront les réformes futures et le Plan stratégique 2028–2032.

Résultat 1 : Un diagnostic participatif et qualitatif de la gouvernance et des dynamiques de pouvoir au sein de la Coalition mondiale est réalisé.

La consultance accompagnera la Coalition mondiale dans le développement d'une compréhension approfondie de la manière dont les dynamiques de pouvoir, tant formelles qu'informelles, influencent la participation, la représentation, la prise de décision, la communication et les relations au sein du réseau, notamment en ce qui concerne les mécanismes de financement et de réattribution de financements, ainsi que les éventuels conflits d'intérêts.

Activités indicatives pour le résultat 1 :

- Examen et analyse des principaux documents organisationnels et de gouvernance, y compris les procédures de gouvernance, les documents stratégiques et les politiques institutionnelles ;
- Observation d'espaces de gouvernance et de prise de décision sélectionnés sur une période donnée, en accordant une attention particulière aux dynamiques formelles et informelles ;
- Entretiens semi-structurés et consultations avec diverses parties prenantes, y compris des organisations membres qui ne sont pas actuellement impliquées dans les structures de gouvernance ;
- Animation de discussions réflexives avec le groupe de travail sur la gouvernance et le partage du pouvoir et d'autres instances concernées ;
- Synthèse des conclusions dans un rapport de diagnostic comprenant une cartographie des pouvoirs, les principales conclusions et des recommandations pratiques.

Indicateurs indicatifs pour le résultat 1 :

- Espaces de gouvernance et de prise de décision sélectionnés observés au cours de la période de consultation ;
- Entretiens semi-structurés et consultations menées auprès d'un large éventail de parties prenantes issues de différentes régions et profilant des organisations diverses ;
- Un rapport diagnostique produit, comprenant une analyse des dynamiques de gouvernance, des obstacles à la participation et des recommandations pour le renforcement institutionnel.

Résultat 2 : Les conclusions et recommandations sont discutées collectivement, appropriées et intégrées dans les processus de réflexion sur la gouvernance et de planification stratégique de la Coalition mondiale.

Les membres, les représentant·es de la gouvernance et le personnel du Secrétariat s'engagent dans une réflexion collective sur les conclusions, contribuant ainsi à une compréhension commune des inégalités, des défis de gouvernance et des voies vers le changement institutionnel.

Activités indicatives pour le résultat 2 :

- Élaboration de résumés et de supports de diffusion accessibles et multilingues ;
- Organisation de sessions virtuelles de restitution et de dialogue adaptées aux différentes régions et fuseaux horaires ;
- Animation de sessions de renforcement de la gouvernance et de partage des meilleures pratiques ;
- Soutien à l'intégration des conclusions et des recommandations dans les réformes de gouvernance en cours et dans l'élaboration du Plan stratégique 2028-2032.

Indicateurs indicatifs pour le résultat 2 :

- Élaboration et partage avec les membres de supports de diffusion accessibles ;
- Organisation de sessions de restitution et de réflexion collective avec les membres et les instances de gouvernance ;
- Intégration des recommandations et des réflexions sur la gouvernance dans les discussions sur la réforme stratégique et organisationnelle, y compris le Plan stratégique 2028-2032.

3. Portée de la mission

Afin d'atteindre les objectifs et résultats susmentionnés, la personne consultante/l'équipe consultante aidera la Coalition mondiale à mener une évaluation participative et qualitative de ses structures de gouvernance, de sa culture organisationnelle et de ses dynamiques de pouvoir, tout en accompagnant les processus de réflexion collective et de renforcement de la gouvernance à l'échelle du réseau. Le champ d'application de la mission comprendra, sans s'y limiter, les éléments suivants :

3.1 Lancement et méthodologie

- Organiser au moins une réunion de lancement avec le Secrétariat et le groupe de travail sur la gouvernance et le partage du pouvoir ;
- Élaborer un cadre participatif, sensible aux conflits et tenant compte des traumatismes pour la mission de conseil
- Affiner et convenir de la méthodologie et du plan de travail.

3.2 Examen documentaire et analyse institutionnelle

- Examiner les principaux documents relatifs à la gouvernance, à la stratégie et aux institutions¹ ;
- Analyser les structures de gouvernance, les mécanismes de participation, le langage organisationnel et les dynamiques de pouvoir existantes, y compris les questions liées à la représentation, à la localisation et aux partenariats équitables.
- Analyse sémantique/discursive (par exemple, utilisation des termes « Sud global », « localisation », récits de représentation, etc.).

3.3 Observation des processus de gouvernance

- Observer certains espaces de gouvernance et de prise de décision, notamment les réunions du comité de pilotage, du conseil d'administration, des groupes de travail et du secrétariat ;
- Donner la priorité à l'observation répétée et qualitative d'espaces sélectionnés afin d'évaluer la participation, les pratiques décisionnelles, les relations de pouvoir informelles (modèles d'expression, pratiques d'établissement de l'ordre du jour, approches de gestion des conflits) et les dynamiques liées au financement.

3.4 Consultations et entretiens

- Mener des entretiens semi-structurés et des consultations avec le personnel du Secrétariat, ainsi qu'avec les membres de la Coalition mondiale et les alliés du réseau, qu'ils ou elles soient ou non impliqués dans les structures de gouvernance ;
- Examiner les obstacles à la participation², à la représentation, à la confiance, à la culture organisationnelle et aux perceptions liées aux mécanismes de financement et de redistribution des fonds.

3.5 Rapports et diffusion des résultats

- Rédiger un rapport de diagnostic comprenant les conclusions, une cartographie des pouvoirs et des recommandations pratiques ;
- Élaborer des documents de synthèse accessibles et animer des séances de restitution ;
- Soutenir l'intégration des conclusions dans les réformes de gouvernance en cours et l'élaboration du Plan stratégique 2028-2032.

3.6 . Facilitation et accompagnement organisationnel

- Animer des sessions de réflexion, de dialogue et de renforcement de la gouvernance ;
- Encourager un processus d'apprentissage continu afin de favoriser les discussions et le renforcement de la gouvernance au fil du temps (par exemple, petits cycles d'apprentissage et/ou ateliers thématiques sur l'animation équitable, l'accessibilité de la gouvernance, le

¹ L'examen documentaire portera sur le plan stratégique 2023-2027, les statuts, le règlement intérieur, les procédures de contrôle interne, la politique en matière de genre, d'égalité, d'inclusion, de diversité et d'équité, les procédures de redistribution des subventions et les cadres de partenariat, ainsi que tout autre document identifié lors de la phase initiale de cadrage.

² Exemple : obstacles structurels liés à l'exclusion ou à une influence inégale en raison de la situation géographique, de la langue, de l'origine ethnique, du genre, de la taille de l'organisation ou de la légitimité institutionnelle perçue.

pouvoir et la représentation, les relations avec les bailleurs de fonds, la transformation des conflits, etc.)³ ;

- Soutenir les processus d'apprentissage collectif liés à la gouvernance équitable, à la participation et à la culture organisationnelle.

4. Livrables

L'équipe consultante produira les livrables suivants. Tous les livrables finaux doivent être remis en français. Le Secrétariat de la Coalition mondiale assurera la traduction en anglais pour diffusion interne, en particulier à l'intention du groupe de travail sur la gouvernance et le partage du pouvoir.

4.1 Livrables initiaux

Rapport de lancement, comprenant :

- une compréhension affinée des enjeux de gouvernance et de la portée de l'analyse ;
- une méthodologie détaillée (participative, qualitative, sensible aux conflits) comprenant, entre autres, une approche d'observation répétée des espaces de gouvernance ;
- un plan de travail et un calendrier ;
- une cartographie des parties prenantes et une stratégie d'engagement ;
- un cadre éthique (confidentialité, protection, protection des données).

4.2 Livrables du diagnostic

Projet de rapport de diagnostic, comprenant :

- une cartographie préliminaire des pouvoirs ;
- une analyse des structures de gouvernance, de la participation et des processus décisionnels ;
- l'identification des principaux obstacles (structurels, culturels, relationnels) ;
- les premières conclusions sur les dynamiques de financement et de redistribution des subventions.

Rapport de diagnostic final, comprenant :

- une cartographie consolidée des pouvoirs et une analyse de la gouvernance ;
- une évaluation de la participation, de la représentation et de l'influence informelle ;
- une analyse de la culture organisationnelle et du discours ;
- une analyse des impacts du financement et de la redistribution des subventions ;
- des recommandations concrètes et classées par ordre de priorité.

4.3 Diffusion et apprentissage – Livrables

- Documents de synthèse accessibles, y compris une synthèse simplifiée des conclusions (à traduire) ;
- Séances de restitution (au moins 3 séances virtuelles) destinées aux membres, aux instances de gouvernance et au personnel ;
- Un atelier d'apprentissage sur la gouvernance, axé sur la réflexion et les recommandations pratiques ;
- Présentation finale au groupe de travail sur la gouvernance et le partage du pouvoir et aux instances de gouvernance concernées

³ Ces suggestions sont données à titre indicatif, et la Coalition mondiale reste ouverte à d'autres propositions qui pourraient découler de cette méthodologie.

5. Principes méthodologiques, et attentes

La consultance doit adopter une méthodologie participative et politiquement éclairée, combinant l'analyse de la gouvernance et l'apprentissage organisationnel facilité. L'approche doit être adaptée à la complexité d'un réseau international et à la sensibilité des questions de pouvoir, d'inégalité et de changement institutionnel au sein d'une organisation fondée sur les droits humains.

L'équipe consultante est tenue de démontrer et de mettre en œuvre les principes méthodologiques suivants :

- **Des approches participatives et inclusives**, garantissant un engagement significatif des membres et du personnel du Secrétariat ;
- **Des cadres analytiques décoloniaux, antiracistes et féministes intersectionnels**, accordant une attention particulière à la manière dont les relations de pouvoir Nord/Sud, les héritages coloniaux et les inégalités structurelles s'entrecroisent avec le genre, la race, la géographie, la classe sociale et la position institutionnelle, façonnant ainsi l'accès au pouvoir, la participation et la prise de décision au sein des structures de gouvernance, du langage et des pratiques institutionnelles.
- **Des approches de facilitation tenant compte des traumatismes, sensibles aux conflits et fondées sur la prise en charge collective**, garantissant que les discussions sur l'exclusion, la discrimination, les asymétries de pouvoir et les questions de gouvernance se déroulent de manière à minimiser les préjudices, à favoriser un engagement constructif et à créer des espaces plus sûrs pour un dialogue respectueux, l'apprentissage et la divergence d'opinions sans crainte de stigmatisation. Les conversations politiquement sensibles doivent être menées de manière constructive.

La méthodologie doit être explicitement conçue pour aller au-delà des exercices de consultation ponctuels et privilégier plutôt la profondeur, la continuité et la compréhension relationnelle des dynamiques de gouvernance.

En particulier, l'équipe consultante devra :

- Privilégier un engagement continu et à long terme au sein d'instances de gouvernance et de prise de décision sélectionnées, plutôt que des observations ponctuelles ou isolées ;
- Se concentrer à la fois sur les structures de gouvernance formelles et sur les dynamiques de pouvoir informelles ;
- Combiner l'observation, les entretiens et les processus de réflexion guidée afin d'assurer la triangulation et la profondeur de l'analyse ;
- Veiller à ce que les méthodologies soient adaptées à des contextes multilingues, multiculturels et géographiquement dispersés, en accordant une attention particulière à l'accessibilité et à l'inclusion.

L'équipe consultante devra donc allier rigueur analytique et intelligence relationnelle ou « compétences relationnelles ». En outre, l'équipe consultante devra tenir compte des **considérations éthiques** suivantes tout au long du projet : confidentialité, obtention du consentement éclairé, engagement respectueux et protection des données.

Afin d'ancrer cette méthodologie dans des questions pratiques et analytiques essentielles, nous avons inclus la liste complète de ces questions dans l'annexe 1 ; nous espérons que la consultance y répondra en partie.

6. Supervision et contrôle de la mission de conseil

La mission de consultance sera supervisée par la Coalition mondiale par l'intermédiaire de son groupe de travail sur la gouvernance et le partage du pouvoir, avec le soutien de points de contact désignés au sein du Secrétariat. Le Comité de Pilotage sera impliqué à des moments clés lorsque cela sera pertinent, en particulier pour la validation des livrables stratégiques et l'intégration des recommandations dans les processus de réforme de la gouvernance en cours.

La coordination sera assurée par des réunions régulières entre le(s) consultant(s), le Secrétariat et le Groupe de travail sur la gouvernance et le partage du pouvoir, complétées par des points de validation structurés avec ce dernier pour les principaux livrables. Une approche de gestion adaptative sera appliquée tout au long de la mission, permettant d'intégrer les retours d'information des organes de gouvernance et des parties prenantes dans la méthodologie, l'analyse et les résultats.

7. Calendrier de la mission

Durée totale : 10 mois (septembre 2026 – juin 2027)

Nombre total de jours de travail sur le projet : 29 à 31 jours

ACTIVITÉS	septembre 2026	oct. 2026	Nov. 26	déc. 26	Janv. 2027	Fév. 27	mars 27	Avril 2027	mai 27	juin 27
A0 : Rédaction des TDRs et recrutement										
A1 : Définition du périmètre de la mission / Lancement (3 jours)										
1.1 – Examen documentaire des documents organisationnels (4 jours)										
1.2 – Observation des principaux espaces de prise de décision et de concertation (4 à 5 jours)										
1.3- Entretiens semi-structurés menés auprès de diverses parties prenantes (6 jours)										
1.4 Rédaction du rapport de diagnostic (6 jours)										

2.1 – Développement d'un outil de communication accessible (4 jours)										
2.2 – Séances d'échanges et de restitution (2 à 3 jours)										
2.3 – Séances consacrées aux meilleures pratiques et adoption du plan stratégique 2028-2032										

8. Budget et ressources

- Budget total consacré au conseil : 35 000 EUR
- Contribution du FRIO : 24 500 EUR
- Cofinancement par la Coalition mondiale et/ou d'autres partenaires

Budget indicatif – Dépenses prévues					
Code	Catégorie	Mode de calcul (obligatoire)			Coût total En € TVA comprise)
		Unité	Nbre	Coût unitaire (hors TVA et TVA comprise)	
1	Achat de services de conseil : - Honoraires du consultant - Temps consacré à la préparation et à la rédaction de rapports - Activités de facilitation - Frais de déplacement et d'hébergement, le cas échéant - Soutien à la communication et à la diffusion, le cas échéant	Par mission	1	25 000 €	25 000 €
Frais hors conseil (à préciser, jusqu'à 30 % du montant total du projet)					
2	Frais d'interprétation des réunions dédiées	Par réunion	2	2 450 €	4 900 €
3	Rémunération du chef de projet (300 €/jour, jusqu'à 30 % du montant total du projet)	Par jour	17	300 €	5 100 €
	TOTAL DES COÛTS ÉLIGIBLES				35 000 €

Le budget total de la mission de conseil s'élève à 25 000 €, TTC (couvrant les honoraires, les frais de déplacement, etc.). Ce projet est cofinancé par Coordination SUD et son Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel (FRIO). À ce titre, une réunion d'évaluation tripartite entre le consultant, le FRIO et la Coalition mondiale devra être organisée dans les quatre mois suivant la fin de l'intervention.

9. Profil du/de la consultant-e / de l'équipe de consultants

La Coalition mondiale recherche un-e consultant-e externe ou une équipe de consultant-es possédant une solide expertise en matière de transformation de la gouvernance et de changement organisationnel au sein de réseaux internationaux fondés sur l'adhésion.

La mission requiert un profil alliant rigueur analytique et compétences en matière de participation et de facilitation, ainsi qu'une capacité avérée à travailler sur des questions sensibles liées au pouvoir et aux inégalités institutionnelles. Dans le cadre de son engagement en faveur de l'équité et de l'inclusivité auprès de ses membres basés dans les pays du Sud, la Coalition mondiale privilégie les équipes de consultants apportant des perspectives géographiques et culturelles diverses. Les équipes de consultant-es composées exclusivement de personnes issues de pays du Nord sont fortement déconseillées. La préférence sera donnée aux équipes comprenant des représentant-es des pays du Sud ou de régions sous-représentées.

La personne consultante ou l'équipe de consultance doit démontrer :

- Une expertise et une implication avérées dans **la transformation de la gouvernance** au sein d'organisations, de coalitions ou de réseaux internationaux
- Une solide expérience des **approches organisationnelles décoloniales, antiracistes et intersectionnelles**
- Une capacité avérée en matière de **facilitation participative et de processus multipartites**
- Une expérience de travail avec **des organisations de défense des droits humains et/ou des réseaux internationaux**
- Une capacité avérée à **gérer des dynamiques organisationnelles sensibles**, notamment les questions de pouvoir, de légitimité et de conflit
- Maîtrise professionnelle parfaite de **l'anglais et du français**. La maîtrise d'une troisième langue de travail est fortement appréciée.
- Expérience de travail dans **des contextes culturels et géographiques variés**, en particulier dans des cadres de collaboration entre le Sud et le Nord
- Connaissance des **mécanismes de redistribution des subventions, des dynamiques de financement ou des tensions entre donateurs et membres en matière de gouvernance**
- Solides **connaissances politiques**, notamment la capacité à comprendre et à gérer des relations de pouvoir complexes, des récits contestés et des dynamiques institutionnelles sensibles au sein d'environnements militants et de coalitions, ainsi que la capacité à dialoguer de manière constructive avec des parties prenantes aux positions diverses et parfois divergentes.

La personne consultante ou l'équipe de consultance ne doit pas avoir occupé de poste rémunéré ou bénévole au sein de la Coalition mondiale au cours des trois dernières années.

L'évaluation sera fondée sur le degré auquel la personne consultante ou l'équipe de consultance démontre sa capacité à répondre aux critères énoncés ci-dessus. Les candidatures seront évaluées conjointement par des représentant-es du Secrétariat de la Coalition mondiale, du Groupe de travail

Gouvernance et partage du pouvoir de la Coalition mondiale, ainsi que par des représentant-es de FRIO. La grille d'évaluation utilisée pour examiner et comparer les candidatures et éclairer la sélection finale figure en annexe 2.

10. Exigences relatives à la soumission des propositions

Les candidat-es doivent soumettre une proposition complète comprenant les documents et informations suivants :

1. Proposition technique

- Présentation de la compréhension de la mission
- Description de la manière dont les dimensions participatives, inclusives et politiquement sensibles seront abordées
- Intégration des principes décoloniaux, antiracistes et féministes
- Plan de travail et calendrier

2. Note méthodologique

- Méthodologie détaillée pour la collecte de données, l'analyse, l'animation et le diagnostic de la gouvernance
- Approche en matière d'observation, d'entretiens et d'engagement des parties prenantes
- Explication de la manière dont les dynamiques de pouvoir (formelles et informelles) seront analysées
- Considérations relatives à la protection, à l'éthique et à l'inclusivité

4. Proposition financière

- Budget détaillé en euros (toutes taxes comprises) incluant les honoraires de consultation, les frais de déplacement et de transport (le cas échéant) et les coûts liés aux outils de communication/d'accessibilité

5. Composition de l'équipe et CV

- CV de tous les consultants impliqués
- Si la mission de conseil est assurée par une équipe : description de la structure de l'équipe, des rôles et de la complémentarité
- Compétences linguistiques (anglais et français, ainsi que d'autres langues pertinentes le cas échéant)
- Exemples de missions similaires ou de travaux antérieurs (gouvernance, diagnostic organisationnel, processus participatifs)

Annexe 1 : Principales questions analytiques abordées par la consultance

❖ Pouvoir, influence et prise de décision

- Quels acteur-ices (individus ou organisations) exercent une influence sur la définition des priorités, les choix stratégiques ou les décisions de financement ?
- Comment la géographie, l'histoire institutionnelle, la proximité des bailleurs de fonds et la langue façonnent-elles l'autorité et le pouvoir de décision au sein de la Coalition mondiale ?
- Les structures de gouvernance (Assemblée générale, Comité de pilotage, Conseil d'administration) séparent-elles clairement l'influence stratégique, opérationnelle et financière, ou des chevauchements créent-ils des déséquilibres ?
- Au sein des groupes de travail et des mécanismes de mise en œuvre (Conseil du Consortium, Groupe de travail sur la Journée mondiale, Groupe de travail sur le plaidoyer, Groupe de travail sur le genre, etc.), comment l'influence et le pouvoir de décision sont-ils répartis, et dans quelle mesure ces structures permettent-elles une participation effective et une réelle capacité d'influence sur les décisions ?
- Existe-t-il des schémas informels d'exclusion et/ou d'intimidation interpersonnelle (par exemple, interruption, rejet, atteinte à la réputation) ?

❖ Financement, redistribution des fonds et pouvoir financier

- Comment les dynamiques de financement et de redistribution des fonds façonnent-elles la confiance, la légitimité et la participation à la gouvernance ?
- Les décisions de financement sont-elles équitables et légitimes ? Si oui, sont-elles également perçues comme telles par les membres bénéficiaires et non bénéficiaires ?
- La dépendance financière affecte-t-elle la capacité des membres à exprimer leur désaccord ou leurs critiques ?
- Comment le rôle de la Coalition mondiale, à la fois en tant que réseau et bailleur de fonds, remodele-t-il les relations de pouvoir internes et la perception de l'organisation ?
- Dans quelle mesure les exigences et obligations liées aux financements externes influencent-elles la capacité de la Coalition mondiale à intégrer des principes et des pratiques décoloniales dans sa gouvernance ?
- Comment le contrôle du financement affecte-t-il l'influence au sein de la Coalition mondiale ?

❖ Participation, inclusion et obstacles structurels

- Quels sont les obstacles qui limitent une participation significative (langue, fuseaux horaires, ressources organisationnelles, accès numérique, culture institutionnelle) ?
- Les mécanismes d'inclusion et de représentation se traduisent-ils par une influence réelle sur les décisions ?
- Comment les membres perçoivent-ils l'équité, l'appropriation et la représentation entre les régions ?
- Certains acteurs sont-ils positionnés comme porte-parole de régions ou d'identités sans disposer du pouvoir décisionnel correspondant ?

❖ Langue, normes et hiérarchies

- Comment la langue façonne-t-elle la participation et l'influence au sein de la Coalition mondiale ?
- Certaines normes de communication ou pratiques institutionnelles sont-elles implicitement privilégiées (par exemple, la prédominance de l'anglais, les formats écrits ou par e-mail) ?

- Les membres ressentent-ils une pression pour se conformer aux normes dominantes des ONG ou des institutions occidentales afin d'être entendus ?
- La Coalition mondiale reproduit-elle des normes hiérarchiques ou patriarcales malgré ses engagements formels en faveur de l'équité ?

❖ **Conflits, confiance et responsabilité**

- Comment les désaccords et les critiques internes sont-ils gérés au sein de la Coalition mondiale ?
- Les membres se sentent-ils en sécurité pour exprimer leurs préoccupations, de manière formelle ou informelle ? Expriment-ils leurs préoccupations dans des espaces publics (Assemblée générale, groupes de travail...) ou en privé auprès des membres du secrétariat ou d'autres membres de la Coalition mondiale ?
- Les conflits sont-ils traités de manière procédurale ou sont-ils personnalisés ?
- Qu'est-ce qui renforce ou sape la confiance au sein du réseau ?
- Les pratiques en matière de responsabilité sont-elles équitables et cohérentes ? Si oui, sont-elles également perçues comme telles par les membres ?
- Quels types de désaccords devraient être considérés comme normaux au sein de la Coalition mondiale, et quels types de comportements nécessitent des limites plus claires ?
- Comment les conflits d'intérêts sont-ils gérés lorsque les acteurs de la gouvernance sont également des partenaires de mise en œuvre ou des bénéficiaires de subventions ?
- Comment l'expression des émotions, les désaccords et les confrontations sont-ils interprétés dans différents contextes culturels ?
- Qui assure le travail relationnel, émotionnel et de médiation, et est-il reconnu au niveau institutionnel ?

❖ **Légitimité et transformation de la gouvernance**

- Qu'est-ce qui définit la légitimité au sein des membres de la Coalition mondiale (processus démocratique, expertise, confiance des donateurs, représentation, histoire) ?
- Qu'est-ce qui érode ou renforce la confiance dans les structures de gouvernance ?
- Comment renforcer l'appropriation commune sans compromettre l'efficacité ni les responsabilités fiduciaires actuelles ?

❖ **Enjeux transversaux**

- Qu'est-ce qui motive les membres à rejoindre la Coalition mondiale et à rester engagés au sein de celle-ci ?
- En matière de coordination internationale du plaidoyer, la Coalition mondiale soumet actuellement des rapports pour les pays où nous n'avons pas de membres. Tous les efforts sont faits pour soumettre ces rapports en collaboration avec des organisations sur le terrain, bien que celles-ci ne puissent parfois pas être localisées, auquel cas les rapports sont soumis sans contribution locale. Dans de telles situations, quels principes et quelles approches devraient guider l'engagement de la Coalition mondiale afin de garantir aux acteurs locaux une véritable capacité d'action et d'influence, tout en permettant à la Coalition d'apporter un soutien approprié, de renforcer leur visibilité et de mener un plaidoyer à l'échelle internationale, sans reproduire des dynamiques de pouvoir néocoloniales ?

CALL FOR APPLICATIONS FOR A CONSULTANCY ASSIGNMENT : Equitable and Inclusive Governance at the World Coalition Against the Death Penalty

APPEL D'OFFRES POUR UNE MISSION DE CONSULTANCE : Une gouvernance équitable et inclusive au sein de la Coalition mondiale contre la peine de mort

ANNEX 2

Nom du/de la candidat.e		Candidature # 1	Candidature # 2	Candidature # 3	Candidature # 4	Candidature # 5	Candidature # 6	Candidature # 7	Candidature # 8	Candidature # 9	Candidature # 10
EVALUATION TECHNIQUE // TECHNICAL EVALUATION											
Expertise et expérience du/de la candidat.e en matière de gouvernance au sein d'organisations internationales à but non lucratif et d'associations Expertise and experience with governance in international non-profit and membership-based organizations	0 - 5										
Expertise et expérience du/de la candidat.e en matière d'approches décoloniales, antiracistes et intersectionnelles Expertise and experience in decolonial, anti-racist and intersectional approaches	0 - 15										
Expertise du/de la candidat.e dans la compréhension et capacité d'analyse des rapports de force et des dynamiques organisationnelles Expertise of the application in understanding and ability to analyse power and organizational dynamics	0 - 15										
Qualité de l'offre technique/méthodologique proposée Quality of the technical/methodological offer	0 - 15										
Commentaires (Compétences linguistiques et capacités de communication ; Composition de l'équipe, diversité et points de vue ; etc.) Comments (Language and communication capacity; Team composition, diversity and perspectives; etc)											
Evaluation Technique Technical Evaluation (0 : Non conforme // Non compliant)											
EVALUATION FINANCIERE // FINANCIAL EVALUATION											
Respect Prix proposé Proposed price	0 – 5										
Commentaires Comments											
Rapport qualité prix	0 – 10										
Commentaires Comments											
Evaluation Financière Financial Evaluation (0 : Non conforme // Non compliant)											
Note FINALE // FINAL Grade		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Décision de sélection/non sélection Decision of selection/non-selection		Non présélectionné	Non présélectionné	Présélectionné							
Raisons principales de sélection/non sélection Main reasons explaining the decision											

Selection validated by Secretariat on
Selection validated by the Steering Committee on